

Fils d'industriel, François Bigo est né le 5 avril 1912 à Lille.

Elève du collège Saint-Joseph à Lille, il est ensuite séminariste à Merville puis au grand séminaire de Lille.

Ordonné prêtre le 2 juillet 1939, il est mobilisé au 1^{er} Régiment d'infanterie et fait la campagne de Belgique comme aumônier militaire.

Le Père Bigo est blessé grièvement au moment de l'évacuation de Dunkerque. Transporté en Angleterre où il est opéré, il s'engage comme aumônier dans les Forces françaises libres.

Capitaine aumônier de l'École des Cadets de la France libre à Malvern, il demande à plusieurs reprises à être affecté à une unité combattante mais son état de santé ne lui permet de rejoindre la 1^{ère} Division française libre qu'à l'été 1943 à Zuara en Tripolitaine.

Versé au 22^e Bataillon de marche nord-africain (22^e BMNA) de la 2^e Brigade française libre (2^e BFL) le 17 février 1944, il prend part à la campagne d'Italie et notamment à l'attaque du Garigliano.

Pendant les combats des 12, 13 et 14 mai 1944, il se dépense sans compter pour donner les premiers soins aux blessés en première ligne, quelle que soit leur foi ou leur nationalité. Le Père Bigo est décoré le 30 juin 1944 sur l'aérodrome de Calvano (Italie) de la Croix de la Libération par le général de Gaulle.

Il participe au débarquement de Provence, à la prise de Toulon, à la remontée du Rhône et de la Saône jusqu'à Belfort.

Le 2 octobre 1944, à l'attaque de Ronchamp en Haute-Saône, il se porte volontaire pour aller donner l'absolution à un tirailleur mortellement blessé entre les lignes. Il est fait prisonnier par les Allemands et, malgré la Croix portée en évidence sur sa poitrine, ses insignes et son brassard, il est lâchement assassiné. On retrouve son corps criblé d'une rafale de mitraillette, tirée dans le dos.

Le capitaine aumônier François Bigo a été inhumé au cimetière de Villersexel en Haute-Saône. Son corps a été restitué à sa famille le 1^{er} octobre 1953 pour être inhumé au carré militaire du cimetière de Lambersart (Nord).

- [**Compagnon de la Libération - décret du 20 novembre 1944.**](#)
- **Croix de Guerre avec palme**